

COMMUNICATION DE DOCUMENTS DE L'OTAN

RAPPORT - 2ème partie

(suite du DES(92)1)

INTRODUCTION DE Mme PEQUIN

Dans la perspective d'une mise oeuvre d'une période d'essai en vue d'ouvrir l'accès de ses documents à la recherche publique, l'OTAN a chargé deux consultants de faire des propositions pour les "documents" allant de 1949 à 1958.

A la suite d'une mission de six mois en 1991, les deux consultants ont établi un premier rapport DES (92)1. Ce rapport couvre en entier la période 1949-1952 allant de la création de l'Organisation à la Conférence de Lisonne, et une partie seulement des documents produits de 1952 à 1958 compris, soit les documents des plus hautes instances ainsi que ceux de quelques comités à caractère politique. Le temps imparti n'avait pas permis de procéder à une revue de tous les documents produits par l'Organisation jusqu'en 1958, et qui se comptent par milliers.

Au cours de la réunion du 24 juin 1992, les Représentants permanents adjoints ont convenu de demander aux deux consultants de revenir pour une deuxième période de six mois afin de terminer le travail (EXS(92)145 paragraphe 5 et annexe). La deuxième mission a commencé en octobre 1992 avec des instructions précises. Prévue jusqu'en avril 1993, elle a été prolongée de six mois jusqu'en octobre 1993.

Le présent rapport est la suite du 1er rapport DES(92)1 et ne le remplace pas.

*

* *

Les instructions aux consultants ont fait l'objet du DES (92)123 du 15 octobre 1992.

- 1) Compléter l'examen des "documents produits" jusqu'en 1958 ;
- 2) Proposer des listes de "documents" à déclassifier et/ou à communiquer au public.

1) Compléter l'examen des "documents"

a) "Documents" à examiner

Rappelons que l'examen doit porter uniquement sur les "documents" au sens strict retenu dans le PO(90)32 (voir aussi le DES(89)105 -chapitre 6 rapport HAYWARD et DES(92)1 paragraphes 6 et 7). Ce sont ces seuls documents qui, dans un premier temps, doivent être proposés à la recherche publique à l'exclusion des dossiers. C'est-à-dire les documents émanant des diverses instances (Conseil, Secrétaire Général, Secrétaire exécutif auxquels il convient d'ajouter les comités, groupes de travail, commissions d'experts, documents produits sur papier à entête de l'OTAN, cotés (ce qui écarte toute correspondance et note interne) et dont la valeur historique est réelle.

Les documents restant à examiner pour la période allant de 1952 à 1958 portaient essentiellement sur les séries produites par les comités, sous-comités, groupes de travail et commissions installés en général par décision du Conseil ou d'un comité principal en vue d'une tâche précise, qu'il s'agît de comités ou groupes ad hoc, de courte durée, ou de comités à plus grande longévité, voire de comités encore actuellement en activité.

Ces comités sont presque tous désignés chacun par le sigle AC suivi d'un numéro d'ordre, les autres comités ou commissions sont désignés par les lettres initiales de leur intitulé (généralement en langue anglaise). C'est ce qui indique la série. A l'intérieur de chaque série les documents sont répartis en "documents" (D), compte-rendus de réunions (R), notices (N), documents de travail (WP) assortis d'un numéro d'ordre. Tous ces éléments réunis constituent la cote. Les documents ont été répertoriés série par série et à l'intérieur de chaque série, cote par cote dans l'ordre croissant des cotes.

Tous ces documents ont été régulièrement reproduits série par série sur microfilms de 16 mm, soigneusement classés et conservés. Les films sont établis par tranches chronologiques de plus en plus courtes au fur et à mesure que l'on avance dans le temps : en général deux ans pour les années 1952 à 1955, un an pour 1956 et 1957, six mois pour la première partie de l'année 1958 et la journée à compter du 1er juillet 1958. Quelques séries ont fait l'objet d'un refilmage chronologique continu sur une vingtaine d'années approximativement.

Les recherches sur les films se font au moyen de fichiers au nombre de trois : l'un reprend les comités cotés AC dans l'ordre croissant de leur numéro d'ordre depuis AC/1. Il indique les cotes des documents, les dates et les numéros des bobines sur lesquelles ils sont reproduits (voir P.J. 1).

Le deuxième fichier recense les documents des séries désignées par des sigles (CM, CR, PO, RDC, etc...) les fiches sont classées par ordre alphabétique

des sigles et contiennent les mêmes renseignements que ceux du premier fichier (P.J. 2).

Le troisième fichier indique, bobine par bobine, le contenu de chacune d'elles : numéro de la bobine, cote des documents et dates des documents ; les fiches sont classées dans l'ordre croissant des numéros des bobines (P.J. 3).

b) Organisation et partage du travail entre les consultants.

Chaque série de documents AC a été dotée d'un numéro d'ordre par l'Organisation au fur et à mesure de la création de chaque comité, commission ou groupe de travail. Entreprendre l'examen de ces séries en suivant leur numérotation aurait abouti à un travail incohérent. Il convenait de les classer méthodiquement ; c'est ce qu'avait déjà entrepris la section archives du Bureau d'Ordre Central qui nous a confié une liste méthodique rassemblant comités et groupes de travail par rubriques. Ces rubriques ont été retenues, à quelques détails près, pour établir le rapport.

Les consultants ont convenu de se partager le travail rubrique par rubrique.

Comme le premier rapport contient quatre parties, nous avons fait commencer le présent rapport qui en est la suite par la partie V selon le plan ci-dessous.

V	Questions politiques, économiques, juridiques, culturelles et d'information (suite)	Mme PEQUIN
VI	Plans civils d'urgence	M. THOMPSON
VII	Examen annuel	Mme PEQUIN
VIII	Production de défense	Mme PEQUIN
IX	Infrastructure	M. THOMPSON
X	Administration et Budget	M. THOMPSON
XI	Documents militaires	M. THOMPSON
XII	Coopération scientifique	Mme PEQUIN
XIII	Sécurité	M. THOMPSON

XIV Autres Comités

M. THOMPSON

XVI Inventaire sommaire méthodique

Mme PEQUIN

c) Méthode de travail

Elle sera sensiblement la même que celle utilisée pour le premier rapport. Toutefois, nous apportons les précisions suivantes :

Chacune des parties ci-dessus énumérées, rassemble les documents d'un certain nombre de comités qui ont des rapports plus ou moins étroits entre eux : comité principal qui a autorité sur d'autres, comités créés après la dissolution d'un premier comité lors d'une réorganisation, comités formés à la suite de regroupements ou de scissions de précédents comités, comités traitant de différentes branches de la même discipline...

Nous nous sommes efforcés, pour chaque rubrique, de construire un plan qui reflète la hiérarchie et l'articulation des comités entre eux, la chronologie, les attributions, voire les réalisations. Chaque fois nous avons indiqué les circonstances de la création du comité, le mandat, les participants, le travail accompli et même le devenir en terminant par un bref recensement des documents avec les numéros des films où ils sont reproduits. Nous avons arrêté notre étude à la date du 31 décembre 1958, quitte à pratiquer des coupures.

Nous avons signalé la classification des documents et ajouté des suggestions sur une mise en lecture publique.

Nous tenons à remercier le Bureau d'Ordre Central, le Chef de la Section des archives et les membres de cette section. Nous avons été en contact quotidien avec eux, nous avons apprécié leur aide efficace, patiente et généreuse. Les dossiers NISCA, aimablement mis à notre disposition, nous ont permis de comprendre le déroulement des événements et d'apporter des précisions sur les nombreuses séries consultées.

2) Proposer des listes de documents

Le deuxième point des instructions demandait de proposer des listes de documents pour la déclassification et/ou la lecture publique. Il convenait de définir une politique et un processus car il était exclu, pour des raisons d'ordre pratique, de proposer en un seul bloc tous les documents recensés dans le premier puis dans le second rapport.

Une première solution consistait à proposer des documents rassemblés selon un thème choisi à l'avance (par exemple : les activités non militaires de l'Alliance (article 2), la Conférence de Lisbonne et ses conséquences, les Trois

sages, etc...). Cette éventualité avait été envisagée sous la poussée des demandes de chercheurs. Ce procédé requérait que soit dressée la liste exhaustive des documents produits sur le même sujet, travail qui impliquait des recherches sans que l'on soit assuré d'avoir bien tout recensé et qui obligeait chaque fois à une révision minutieuse des documents des instances principales à commencer par le Conseil.

Nous reconnaissons que le travail aurait été grandement facilité en consultant les dossiers Nisca, qui, ainsi qu'il l'a été exposé dans DES(92)1 paragraphes 30 à 35, sont établis selon un plan méthodique et sont soigneusement classés.

La deuxième solution, plus archivistique a prévalu. Elle consiste, puisqu'il s'agit uniquement de séries de "documents" et non de dossiers, à proposer des séries entières, telles qu'établies par l'Organisation au fur et à mesure de l'édition des documents, en commençant par les séries des plus hautes instances qui sont à l'origine de toutes décisions et activités, puis en descendant dans la hiérarchie avec les documents des comités, sous-comités et groupes de travail.

Un premier programme a été mis au point en se basant sur les recensements effectués dans le 1er rapport (DES(92)1) ; la coupure chronologique de 1952 a été maintenue et des tranches de documents ont été constituées en prenant d'abord la période 1949-1952 avec les documents du Conseil, des Suppléants, du Comité de défense, puis des principaux comités ou bureaux : Comité d'armement Nord Atlantique, Comité de Production de défense, Comité économique et financier de défense, Bureau économique et financier, etc...

Des listes ont été diffusées auprès des délégations. La procédure d'accord tacite pour la déclassification et la mise en lecture publique, a été utilisée en la circonstance.

Restent encore tous les documents de la période 1952-1958 à proposer à l'examen. Ces documents ont été recensés pièce à pièce dans les annexes V et V (suite) à XIV.

Au cours de la rédaction de notre rapport, nous n'avons pas perdu de vue cette nécessité d'établir des tranches de documents ; nous avons indiqué aussi précisément que possible le nombre de documents de chaque série et les groupements de séries qu'il serait souhaitable de réaliser.

*
* *

Nous avons jugé utile et nécessaire d'établir un inventaire sommaire méthodique des "documents en séries" émis de 1949 à 1958. Cet inventaire est

destiné à donner une idée d'ensemble précise et rapide des documents produits par l'Organisation sans qu'il y ait lieu de se reporter systématiquement au texte du rapport et aux annexes. Son volume est dû au nombre de sous-comités et sous-groupes qui se sont multipliés et au fait que nous avons estimé préférable d'indiquer les intitulés des comités, groupes et sous-groupes dans les deux langues.

Cet inventaire constitue la partie XVI du rapport, la partie XV ayant été réservée aux conclusions de chacun des consultants.

*
* *

Enfin les annexes V (suite) à XIV recensent dans le détail les documents de chaque série en suivant le plan du rapport. Les documents ont, en général, été émis dans les deux langues. Toutefois certains documents de travail (WP) et des documents à circulation interne (par exemple pour l'examen annuel) n'ont été produits que dans une seule langue. La langue retenue pour la transcription des intitulés est la langue d'origine.

*
* *

Le présent rapport est long, il fait l'historique des nombreux comités, nous considérons qu'il est davantage destiné à donner des références, à être consulté sur des sujets précis pour aider à l'examen des documents, plutôt qu'à faire l'objet d'une lecture systématique et continue.